

# L'IRD ET LES JEUNES CHERCHEUSES ET CHERCHEURS

## Quelle vision pour 2030 ?

Montpellier, les 10 et 11 octobre 2023



**Nous sommes Sarah, Lucie, François, Hicham, Clémentine, Maëlen, Ousmane, Rafaela, Deutz, Clara, Ignacio, Julia.**

**CLIQUEZ ICI**



**Nous sommes chargé.es de recherche, post-doctorant.es, doctorant.es, boursier.es ARTS à l'IRD, originaires de différents pays. Nous travaillons en Amérique latine, en Afrique méditerranéenne et subsaharienne, dans l'océan Pacifique et dans l'océan Indien.**

**À nous toutes et tous, nous représentons plus de seize disciplines scientifiques et presque un siècle d'expérience.**



Nous avons répondu présent.es à l'invitation de la gouvernance de l'IRD pour penser le futur de l'Institut et donner plus de visibilité aux jeunes chercheuses et chercheurs dans ses espaces de décision.

Pour projeter nos imaginaires sur la trajectoire de l'IRD à l'horizon 2030, nous avons commencé par réfléchir à ce que nous souhaitons embarquer avec nous vers le futur. Aujourd'hui encore, il existe de nombreux éléments sur lesquels il faut continuer à progresser pour faire de la science avec et pour les Suds, pour redéfinir ce qu'est l'excellence scientifique et pour coconstruire de manière transdisciplinaire les solutions aux

défis de l'Anthropocène. Dans un contexte sociétal qui pose certaines menaces sur le monde de la recherche, il est important d'affirmer la nécessité de conserver une recherche scientifique publique et indépendante, avec le maintien et la création supplémentaire de postes de chercheurs.ses permanent.es, soutenus par des services d'appui en conséquence. De même, le maintien du réseau de l'IRD avec une implication et un déploiement des travaux de recherche au Sud et avec les Suds est un enjeu stratégique majeur pour notre institut afin de répondre aux problématiques de développement durable et résoudre les asymétries économiques et de pouvoir dans un monde globalisé. Il est essentiel de préserver et renforcer les instruments et les dispositifs partenariaux qui aident à mettre en place ces travaux aux Suds et qui agissent sur le temps long tels que les Laboratoires mixtes internationaux, les expatriations environnées pour les jeunes chercheurs.ses, l'attribution des bourses ARTS et le renforcement des mobilités des chercheurs.ses Sud-Nord, la mise en place des projets de recherche dans les pays du Sud. Enfin, nous estimons que le cadre de réflexion posé par la science de la durabilité doit être davantage défendu pour promouvoir une culture inter et transdisciplinaire qui engage les chercheurs et chercheuses vers des solutions durables avec les sociétés.

À l'issue de ces deux jours d'atelier, nous avons identifié les héritages qui font obstacle à la mise en place de cette vision, et pensé de nouvelles trajectoires que nous avons articulé en cinq axes :

- ◆ **Rendre visible les travaux et les connaissances invisibles**
- ◆ **Déconstruire les clivages Nord / Sud**
- ◆ **Réduire les asymétries**
- ◆ **S'engager et engager dans les pratiques et les mouvements de la société**
- ◆ **Représenter les jeunes chercheuses et chercheurs dans l'institution**

## Rendre visible les travaux et les connaissances invisibles

CLIQUEZ ICI



- 1 | Créer des postes (ITA) permanents dédiés à la promotion, la facilitation et la mise en place des processus transdisciplinaires (intégration des savoirs, coconstruction...).
- 2 | Renforcer les services de communication dans les représentations locales pour proposer des moyens, des formats, des processus, des supports (podcast, livret, atelier, appel d'offre, ...), et ce afin d'assurer la restitution des résultats de recherche auprès des populations concernées.
- 3 | Adapter l'évaluation des chercheurs et chercheuses permanents en accordant plus d'importance à des indicateurs visant à promouvoir l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité tels une partie narrative permettant de décrire des activités insuffisamment valorisées dans les autres rubriques relevant des choix, stratégies et implication dans la société (sujets de recherche, transdisciplinarité, médiation, communication, engagement...), et communiquer ces évolutions dans les UMR.
- 4 | Mettre en place un dispositif d'accès à des résidences d'écriture sur deux ou trois mois approuvé par la gouvernance pour se consacrer entièrement à l'écriture individuelle ou collective d'ouvrages dans un cadre permettant la déconnexion numérique par exemple *via* les missions longue durée (MLD) au Nord (comme dans des centres à forte visibilité inter-nationale dans les sciences de la durabilité), comme au Sud, « villas » des instituts français, lieux de résidence artistique et intellectuelle.



## Déconstruire les clivages Nord / Sud

CLIQUEZ ICI



- 5 | Permettre des expatriations, et plus généralement des mobilités, Sud > Nord, avec la possibilité d'encadrer des doctorants et en veillant au bon accueil, notamment juridique et social, en France (proposition d'un guide standardisé d'appui aux procédures administratives).
- 6 | Développer une formation pour comprendre et déconstruire les postures néo-colonialistes et l'intégrer de manière systématique dans le parcours des chercheurs et chercheuses de l'IRD. Ce bagage doit être complété par un appui en amont des expatriations et des MLD tourné vers la culture du pays concerné, avec notamment l'élaboration d'un livret contenant les mots/phrases du quotidien dans la/les langues du pays, et certaines traditions importantes.
- 7 | Ouvrir une réflexion sur le nom de l'institut, en particulier pour questionner le concept de « développement » et ce qu'il suggère en termes de trajectoire linéaire vers la modernité, et de processus associé à l'industrialisation.

## Réduire les asymétries

CLIQUEZ ICI



- Assurer une coconstruction effective des projets de recherche à partir du contexte, des besoins et des approches des pays du Sud concernés, en proposant des outils et méthodologies adaptés. À travers par exemple, l'élaboration d'un guide d'autodiagnostic sur les asymétries et l'équité dans les partenariats, destiné aux porteurs de projet depuis la phase de conception et tout au long du projet.
- Collecter et répertorier les témoignages des chercheurs et chercheuses Sud accueillis, en particulier les étudiants ARTS, *via* un questionnaire, et proposer des améliorations notamment sur la simplification des démarches administratives (demande et renouvellement des visas) et les conditions sociales pendant leur séjour en France.
- Intégrer à l'enquête RH en cours sur l'expatriation les questionnements sur les changements des schémas familiaux (genre, situation familiale, sexualité).

## S'engager et engager dans les pratiques et les mouvements de la société

CLIQUEZ ICI



- Permettre à tous les agents IRD, en dialogue avec les UMR, de bénéficier d'un jour par mois voir un jour par semaine pour participer/soutenir des actions collectives engagées dans la réponse aux crises environnementales (marche pour le climat, actions de communication et de visibilité dans l'espace et le débat public).
- Créer des espaces de débat sur l'engagement des chercheurs et chercheuses pour maintenir le dialogue entre différentes postures (neutralité, niveau d'engagement, radicalité).
- Renforcer les liens avec les médias et le grand public pour mieux faire connaître le métier de chercheur.se, la manière dont ils et elles s'engagent et leurs sentiments, leurs émotions par rapport aux crises environnementales (podcast radio de grande écoute).
- Soutenir la création de doctorats interdisciplinaires à travers le dispositif de bourses ARTS et en incluant dans les stratégies et les politiques de site (délégations régionales) et dans les représentations (en lien avec les universités partenaires), le soutien à des écoles doctorales interdisciplinaires.



## Représenter les jeunes chercheuses et chercheurs dans l'institution

CLIQUEZ ICI



- Mettre en place des journées annuelles pour les jeunes chercheurs et chercheuses afin de considérer et faire remonter leurs idées de propositions et leur vision de l'IRD auprès de la gouvernance de l'institut.
- Intégrer des jeunes chercheurs et chercheuses (Sud et Nord) dans le Conseil d'orientation stratégique de l'IRD.
- Clarifier le positionnement de la gouvernance par rapport aux jeunes chercheurs et chercheuses à travers un message affirmant son soutien pour les encourager à participer aux instances en proposant leur candidature (Conseil Scientifique, CSS).